

# VIGILANCE ROUGE DES CONSIGNES CLAIRES POUR TOUTES ET TOUS !

Le Département est placé en **VIGILANCE ROUGE CANICULE**.  
La santé des agents, des assistant-es familiaux-ales  
et des enfants accompagnés par l'ASE doit être une priorité absolue.

## LA CGT DEMANDE À L'ADMINISTRATION DES CONSIGNES CLAIRES ET APPLICABLES IMMÉDIATEMENT



### FERMETURE ANTICIPÉE DES SERVICES

Organiser la fermeture anticipée des services  
dès lors que les conditions de travail  
ne garantissent plus la sécurité des agents.



### TÉLÉTRAVAIL SYSTÉMATIQUE ET SANS RESTRICTION

Pour tous les postes télétravaillables,  
le télétravail doit être la règle,  
sans condition ni restriction.



### AUTORISATION DE NE PAS METTRE LES ENFANTS DE L'ASE À L'ÉCOLE

Donner des consignes claires aux assistant-es familiaux-ales :  
la santé des enfants prime.



### REPORT DES DROITS DE VISITE ET D'HÉBERGEMENT

Reporter systématiquement les droits de visite et d'hébergement  
en cas de risque pour la santé des enfants et des familles concernés.



Le devoir de protection de l'employeur s'impose à toutes et tous.  
Il n'y a pas de service public sans agents protégés !



## LA CGT RESTE VIGILANTE ET EXIGE DES RÉPONSES IMMÉDIATES ET ÉCRITES.



LA SANTÉ N'ATTEND PAS !

PROTÉGEONS-NOUS,  
PROTÉGEONS LES ENFANTS.



cgt@pasdecalais.fr

03.21.21.69.67



La CGT du Conseil Départemental  
du Pas-de-Calais  
51 rue d'Amiens 62000 ARRAS